

## Education physique

### Précisions cantonales

Sur proposition de la COBRA Corps et Mouvement, le Service de l'enseignement a décidé de ne pas établir de précisions cantonales pour la discipline Education Physique.

L'analyse des conditions cadre met en évidence une trop grande diversité des équipements. Il serait dès lors trop contraignant de fixer des objectifs à atteindre pour tous les élèves, à la fin de chaque année du Cycle 3.

Au vu de ce qui précède, le Service de l'enseignement demande qu'une planification fondée sur le PER soit élaborée dans chaque établissement. Les objectifs prévus par le PER devront être atteints en cours mais au plus tard à la fin du Cycle 3.

Chaque établissement du Cycle d'Orientation présentera à l'inspectrice - teur d'arrondissement leur planification, pour validation.